



# BICQUELEY INFORMATION COMMUNICATION

N° 2020/004

## ➔ Le Mot du Maire

Quelques informations sur les travaux d'Aménagement et de Sécurisation de la Traverse du village (RD 904). Les travaux se situeront depuis le château jusqu'au carrefour rue du Pont, rue Nicolas Chenin. Huit entreprises ont répondu à l'appel d'offre, après analyse des dossiers par le maître d'œuvre, 2 entreprises exécuteront les 4 lots travaux. Une entreprise réalisera les lots 1 (Aménagement de surface et réseaux secs) et 2 (Réseau Eau Potable), travaux qui débiteront le chantier sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat mixte des Eaux du Toulou Sud. Une autre entreprise réalisera les lots 3 (Réseau Basse Tension) sous maîtrise d'ouvrage Enedis et 4 (Réseau Éclairage Public). Le montant total du marché s'élève à presque 500 000€/HT. Les travaux commenceront mi-janvier 2021 pour une durée de 8 mois. Une réunion de présentation du projet sera programmée courant novembre.

Je terminerai ce mot par un **rappel** sur les stationnements abusifs sur les trottoirs qui se répètent journallement et continuellement. Le trottoir est un lieu de passage réservé aux piétons, ceci est un **avertissement avant verbalisation**.

Bonne lecture à tous

## ➔ Travaux à venir

**Sécurisation de la traverse du village** : Les entreprises ont été consultées et retenues en fonction des différentes étapes des travaux. Le chantier débutera en janvier 2021 par les fouilles relatives au réseau d'eau.

**Réfection de la toiture de l'école** : une demande de subvention a été adressée aux services de l'état afin de bénéficier d'une aide financière. En attente de réponse.

## ➔ Relevé d'Eau

Bien que la compétence ait été donnée au S.M.E.T.S, la Commune organise cette année encore la relève des compteurs d'eau. À partir du 19 octobre, les Conseillers Municipaux feront le tour des habitations pour ce faire. Pour leur faciliter la tâche, merci d'en dégager l'accès. Si vous êtes indisponible en journée ou en soirée, vous pouvez communiquer votre index soit par mail [mairie.bicqueley@wanadoo.fr](mailto:mairie.bicqueley@wanadoo.fr) (vous pouvez également joindre une photo) par téléphone au 03.83.43.28.98.

**Retour à une pression normale** pour les quartiers Poirière et rue de Sexey après quelques semaines d'attente. Le système d'alimentation électrique externe du surpresseur desservant la rue de la Poirière et les rues adjacentes, ainsi que la rue de Sexey et un bout de la rue Nicolas Chenin, est maintenant opérationnel, l'armoire électrique vient d'être installée. L'installation électrique avait été endommagée lorsqu'elle était à l'intérieur même du surpresseur qui s'était retrouvé inondé lors d'une avarie. Les travaux actuels vont permettre un rétablissement pérenne de la pression dans les quartiers concernés.

## ➔ COVID-19

Suite aux nouvelles consignes détaillées le 15 octobre, M. le Préfet de Meurthe-et-Moselle a reconduit pour l'ensemble de notre département l'arrêté préfectoral du 22/09/2020. Ces arrêtés préfectoraux prolongent :

- Jusqu'au 3 novembre 2020, l'interdiction des rassemblements festifs ou familiaux réunissant plus de 30 personnes dans les établissements recevant du public.
- Jusqu'au 15 novembre inclus, l'obligation du port du masque pour les personnes de 11 ans et plus lors des rassemblements de plus de 10 personnes, des marchés, des brocantes, vide-greniers et fêtes foraines.
- Jusqu'au 15 novembre inclus, l'obligation du port du masque pour les personnes de 11 ans et plus dans un périmètre de 50 mètres autour des écoles.
- À noter que la salle des fêtes n'est plus à la location jusqu'à la fin de l'année en attente de nouvelles consignes. Un nouvel arrêté interdit les regroupements familiaux et festifs.

La circulation du virus s'amplifie dans notre département initialement identifié en zone d'alerte, classé en niveau de vigilance élevée par santé publique France depuis le 20 septembre. Le taux d'incidence pour 100 000 habitants est passé de 16.7 à 161.3 entre fin juillet et le 19 octobre.

### **Restez vigilants et respectez les consignes sanitaires !**

#### **➔ Sécurité aux abords de l'École**

En raison des conditions sanitaires actuelles, une obligation de faire sortir les enfants en différents points de l'école est nécessaire. Pour cela, il est demandé aux parents et riverains d'éviter d'emprunter, dans la mesure du possible, la rue qui longe l'école aux heures de sorties et pendant les 10 minutes qui suivent.

Cette disposition doit permettre à tout le monde (enfants et parents) de quitter l'école en toute sérénité. Il est également rappelé que pour la sécurité des plus jeunes, il est interdit aux véhicules de s'arrêter sur la voie de circulation pour faire descendre ou monter les enfants. Un parking situé derrière la salle polyvalente, des places matérialisées dans la rue de l'école et Nicolas Chenin sont à votre disposition.

#### **➔ Affouages**

Les personnes souhaitant une part d'affouage sont priées de s'inscrire en mairie auprès de M. Jean-Michel CHATEAU : les mercredis 14, 21 et 28 octobre 2020 et les vendredis 16 et 23 octobre 2020 de 18h00 à 19h00. **ATTENTION :** Aucune inscription ne sera prise en dehors de ces jours et créneaux horaires. Le tarif reste inchangé à 34 €.

#### **➔ Sécheresse**

La Préfecture de Meurthe-et-Moselle nous indique qu'il est possible de déposer des dossiers communaux de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse 2020. Si vous êtes concernés par des nuisances liées à ce phénomène de sécheresse, vous voudrez bien déposer votre dossier en mairie avant le 31 décembre 2020. Ils seront ensuite transmis et analysés par les services de la Préfecture. Votre dossier doit inclure le récépissé de déclaration à votre assurance, des photos et le descriptif de dégradations. Une commission interministérielle, présidée par le Ministre de l'Intérieur, se prononcera ensuite sur la reconnaissance de catastrophe naturelle ou non, sur le territoire communal.

#### **➔ Catastrophe Naturelle**

La récente catastrophe, qui vient de gravement toucher les Alpes Maritimes, nous rappelle notre vulnérabilité face aux aléas climatiques : inondation, glissement de terrain, tempête ou accident. Comme toutes les Communes, Biqueley possède un Plan Communal de Sauvegarde des risques qui répertorie les actions et mesures à prendre le cas échéant. Souhaitons ne pas y avoir recours dans le futur.

#### **➔ Ecole**

Ce sont 80 élèves qui ont repris le chemin de l'école le mardi 2 septembre. Afin de faciliter leur arrivée à l'école, les 11 petits ont fait leur entrée sur 2 jours. Maintenant tous ont bien pris leur marque. Nous tenions à vous informer également du départ de Magali. Et oui, après 15 ans à nos côtés, elle a obtenu un poste d'AESH Co (collectif) au Collège Valcourt, une très belle opportunité pour elle. Nous lui souhaitons une belle évolution dans sa carrière professionnelle !!! Son poste a été immédiatement comblé.

#### **➔ Péri-scolaire**

Depuis cette rentrée, notre service péri-scolaire voit la fréquentation cantine en nette augmentation avec une inscription moyenne de 28 élèves par jour soit 35 % de l'effectif scolaire. Ces chiffres permettent d'avoir un budget cantine quasi en équilibre. En ce qui concerne la garderie, les chiffres diffèrent. Pour l'accueil du matin, la fréquentation de la plage 7h30/7h45 est particulièrement faible, le constat est le même pour la dernière plage du soir de 17h30/18h.

Le déficit est légèrement atténué par une fréquentation supérieure sur les autres plages. Pour indication sur les 7 premières semaines, le budget garderie affiche un déficit de 34 %. Il s'agit d'un simple constat et il n'est pas à l'ordre du jour de modifier l'organisation du péri-scolaire.

#### **➔ Dégradations au Cimetière**

Des dégradations ont été constatées sur différentes pierres tombales. Des plaques et décorations funéraires, vases, statuette ont été cassées. La dégradation matérielle d'ornements funéraires ne saurait être tolérée, nous n'aimerions pas être contraints à fermer le cimetière chaque soir.

## ⇒ Comité des Fêtes

C'était un engagement de notre mandat, la création du Comité des Fêtes est effective depuis le 26 Août. Vincent REMICHIUS en est le Président, Antoine TOUSSAINT le Vice-président, Corinne Born la Secrétaire, Marie-France MORET la Secrétaire Adjointe, Jacques HUMBERT le Trésorier et Jean-Marc LERDELE le Trésorier Adjoint. Un programme d'activité est en cours d'élaboration, notamment Halloween, la Brocante, La Chasse aux œufs de Pâques, et la Bouvade en fête le 15 août. Ces manifestations sont susceptibles d'être annulées selon les conditions sanitaires du moment.

**HALLOWEEN :** Pour cette fin 2020, le Comité ne pourra hélas pas organiser la fête d'Halloween telle qu'on la connaît habituellement. Pas de grand rassemblement, ni de moment de convivialité autour de la soupe de citrouille et vin chaud. Cependant, tous s'activent pour marquer cet événement. Le thème de cette année est « Effraie ton virus » avec pour devise « Effraie ton virus et ramène ta citrouille t'auras plus la trouille. » L'installation des décorations aura lieu dans plusieurs points de la rue principale durant la semaine du 19 au 23 Octobre 2020. Les décorations resteront en place jusqu'au début novembre. Petits et Grands pourront venir découvrir le village : « Bicq' Hanté ».

**BROCANTE :** Après plusieurs années d'absence, et pour le bonheur des villageois, la Brocante fera son retour le Dimanche 18 Avril 2021. Des informations complémentaires précises vous seront communiquées dans le futur.

## ⇒ Repas des séniors

En raison du contexte sanitaire lié à la diffusion du virus, le repas annuel offert aux séniors de plus de 65 ans est annulé. Une solution alternative est à l'étude.

## ⇒ Fermeture de la Boulangerie

Depuis quelques jours le rideau de la Boulangerie DELL'ESSA est définitivement tiré, et ceci au grand regret de ses fidèles clients. Cette boulangerie centenaire successivement tenue par les familles Najean, L'Huillier, Leuthy et Dell'Essa va faire cruellement défaut pour la convivialité du village. Nombre d'habitants aimaient s'y rencontrer et échanger sur la pluie et le beau temps sans oublier les derniers potins du village. Nous espérons qu'un repreneur se manifeste. Patrice et Valérie ont choisi de donner un nouvel élan à leur entreprise, nous les comprenons et nous leur souhaitons bonne installation à Nancy.

## Les Animations et les Associations :

❖ **Fête des Voisins à la Résidence Valcourt :** Un grand merci à toutes et tous, (présents et excusés), pour votre participation à la soirée de la fête des voisins le vendredi 18 septembre 2020. Dans ce contexte de crise sanitaire, qui s'apparente assez à un combat, il y a plusieurs petites bulles de plaisirs pendant lesquelles on oublie la situation, comme cette sympathique soirée. Alors pour ce moment-là merci à vous. Et c'est dans cet esprit de convivialité que nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.

❖ **Bicquicouture :** Le club a repris son activité en septembre (sans l'avoir totalement suspendue pendant les vacances). Nous ne sommes pas nombreuses (certaines sont encore en vacances). Quelques unes ne reviendront pas en raison de la COVID ou d'autres occupations familiales, mais cet effectif réduit nous permet de tenir nos distances de sécurité. L'assemblée générale se tiendra courant octobre. Suite aux consignes préfectorales du 15 octobre 2020, le club a décidé d'annuler l'exposition prévue à la fin de l'année.

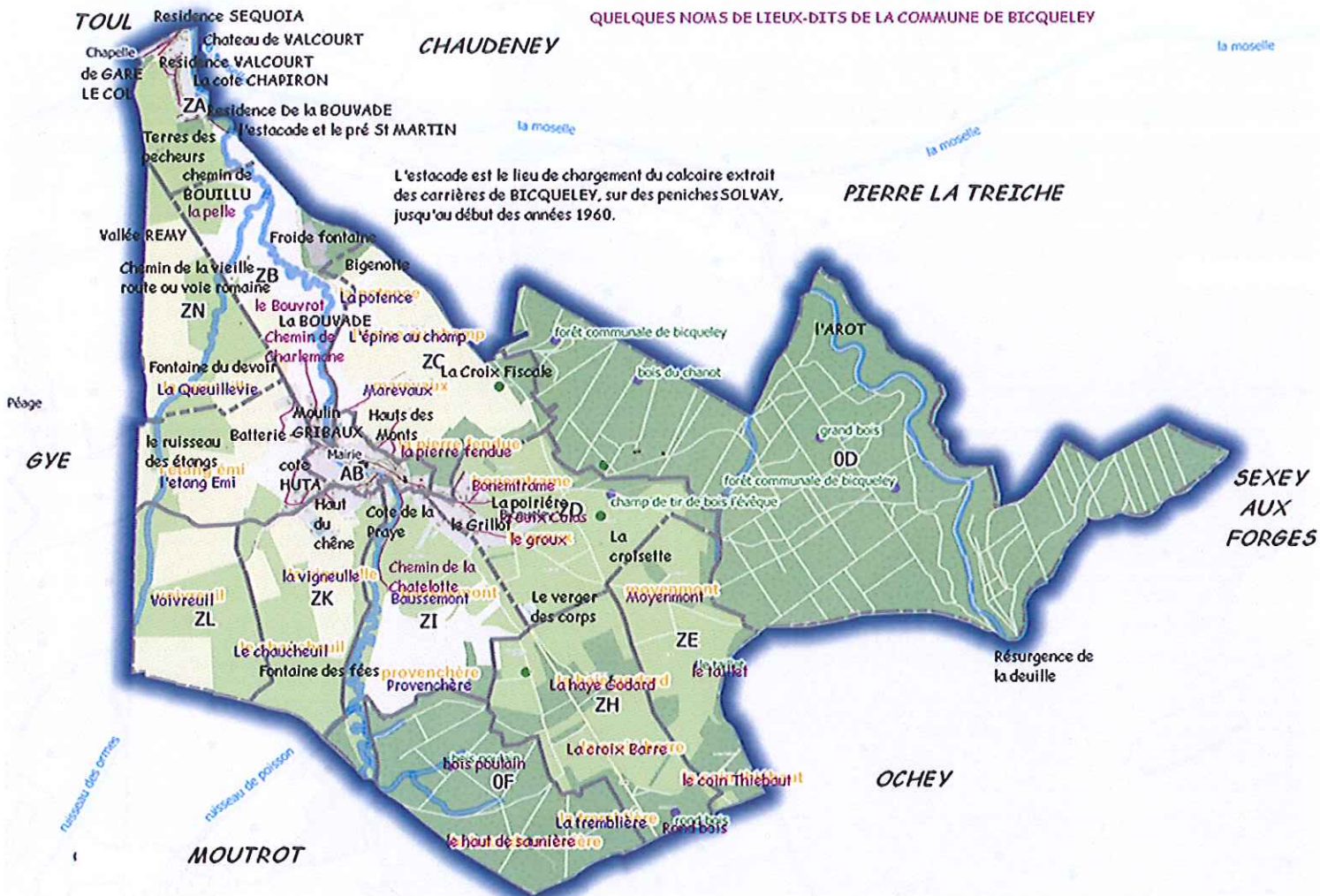
❖ **Les Sentiers des Deuilles :** En raison de la pandémie de Covid 19, les manifestations prévues (marche de nuit) pour cette fin d'année sont toutes annulées. Par contre les randonnées hebdomadaires du mercredi et du jeudi ont bien lieu (voir le programme sur le site internet) L'Assemblée générale de l'association aura lieu le samedi 7 Novembre à 17h30 à Chaudeney (Salle Maurice Bouchot). Le port du masque sera obligatoire. En cette année qui aurait du être olympique, le CA sera renouvelé dans sa totalité pour une durée de 4 ans. Avec la rentrée, la campagne d'adhésion 2020/2021 est lancée depuis le 1<sup>er</sup> septembre. Renseignements et bulletins d'inscription sur notre site internet : [www.sentiersdesdeuilles.com](http://www.sentiersdesdeuilles.com) rubrique association/adhérer, email : [sentierdeuilles@orange.fr](mailto:sentierdeuilles@orange.fr)

❖ **Bicqueley Animations Loisirs :** Les conditions sanitaires actuelles et les contraintes de sécurité limitent les rassemblements et contraignent les organisateurs à une certaine rigueur. C'est dans ce contexte et avec beaucoup de regrets que les membres de l'association ont décidé de ne pas organiser le défilé de Saint Nicolas, la décision est identique pour le réveillon de la Saint Sylvestre. En souhaitant que la situation s'améliore en 2021, l'association pense tout de même organiser le loto courant mars.

❖ **Les 6 Jours du Toullois :** L'étape des 6 jours est prévue le jeudi 24 juin à Bicqueley.

# Lieux dits Commune de Bicqueley

QUELQUES NOMS DE LIEUX-DITS DE LA COMMUNE DE BICQUELEY



Courant Juin, les employés communaux ainsi qu'une partie des élus ont retroussé leurs manches pour un chantier communal visant à sécuriser les abords de la Bouvade à proximité de l'école. Cette barrière en bois le long du ruisseau derrière l'église et l'école s'intègre bien dans le paysage.